

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 AVRIL 2016

**PRESENTS** : Tous les conseillers sauf :

Marie-Ange BOITEUX qui donne procuration à Jacqueline MAISIERES, Didier TAILLARD à Sophie BARTOLOZZI et Stéphane URBAIN, absent.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sophie BARTOLOZZI.

### **DELIBERATIONS** :

#### **Convention CAUE (architecte)** :

Le conseil accepte la convention du CAUE. Sa mission sera d'assister la Commune dans sa réflexion de l'accessibilité du bâtiment Mairie. Convention votée à l'unanimité.

#### **Convention Chantiers Départementaux (Tonte)** :

La convention avec les chantiers départementaux pour la tonte arrive à échéance, cette convention est renouvelée pour l'année 2016. Votée à l'unanimité.

#### **Encaissement chèque Groupama pour vitre du centre d'animation** :

La vitre de la petite salle du centre animation a eu un impact. L'assurance Groupama a pris en charge le préjudice matériel des frais à hauteur de 253.77 €. Le conseil accepte que la commune encaisse ce chèque.

#### **Finances : Budget général M14, Assainissement, Bois** :

Le 2<sup>ème</sup> adjoint présente les comptes administratifs et les soumet au vote du conseil.

##### Compte administratif Assainissement 2015 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	21 354.92 €	49 150.06 €	27 795.14 €
Investissement	7 767.26 €	39 299.48 €	31 532.22 €

##### Compte administratif Bois 2015 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	70 127.77 €	95 108.67 €	24 981.50 €
Investissement	12 451.75 €	9 111.75 €	-3 340.00 €

##### Compte administratif budget général 2015 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	316 712.37 €	470 127.32 €	153 414.95 €
Investissement	92 023.07 €	45 358.21 €	-46 664.86 €

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité (le Maire est sorti de la pièce).

Les comptes de gestion 2015 transmis par la Trésorerie sont conformes aux comptes administratifs 2015. Voté à l'unanimité.

Le compte de gestion lotissement est également voté à l'unanimité. Il représente un excédent de 132 746.73 €. Le résultat est transféré sur le budget M14 de la commune.

#### **Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016** :

Le maire propose d'augmenter les taux pour l'exercice budgétaire 2015 de 1 % :

	Taux appliqué en 2015	Taux appliqué pour 2016
Taxe d'habitation	14.62 %	14.77 %
Taxe foncière bâti	8.63 %	8.72 %
Taxe foncière non bâti	10.93 %	11.04 %
Contribution foncières des entreprises	14.92 %	15.07 %

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition. Le montant attendu de ces quatre taxes s'élève à 88 148 €.

### **Subventions aux associations :**

Les associations qui fournissent un bilan financier annuel peuvent prétendre à recevoir une subvention.

Club du 3<sup>ème</sup> âge : 113 €, Donneurs de sang : 65 €, Entrepot' : 505 €, Jeunes : 1573 €, K Danse : 264 € et Les Amis de la Fromagerie : 280 €.

Ces subventions sont votées à l'unanimité.

### **Investissements 2016 :**

Le conseil à l'unanimité décide de prévoir les travaux d'investissement nommés ci-dessous :

Remplacement des lampes de rue, crépissage du bâtiment « Café, Restaurant », toiture et peinture sacristie, mise aux normes accessibilité église et centre animation, électricité centre animation, étude aménagement voirie et assainissement rue du Beau Séjour et rue du Château.

### **Vote des budgets 2016 :**

#### **Budget Assainissement 2016 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	29 611.98 €	54 092.40 €
Investissement	7 767.26 €	44 929.20 €

#### **Budget Bois 2016 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 660.00 €	46 641.50 €
Investissement	10 840.00 €	10 840.00 €

#### **Budget Général M14 2016 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	410 525.19 €	507 638.99 €
Investissement	234 662.49 €	234 662.49 €

### **URBANISME : pour info**

PC : LALLEMAND David/JACQUES Nathalie : Aménagement combles avec châssis toit plus une fenêtre : 34 rue du Château.

PC : MERANCIENNE Mathias : démolition abri de jardin et installation de deux conteneurs : 10 b rue du Beau Séjour.

PC : BARTOLOZZI Franck/LOCATELLI Sophie : Extension ossature bois sur 1 niveau à la maison individuelle : 7 rue de l'Eglise.

DP : FOLTETE Dominique : Division parcelle AB 250 en vue de construction : rue du Château.

### **AFFAIRES DIVERSES :**

#### **Centre animation :**

**Rappel règlement :** Les associations et toute personne physique habitant la commune payant la taxe d'habitation peuvent prétendre utiliser le centre d'animation. Les ascendants et descendants majeurs, des habitants de la commune bénéficient des mêmes tarifs de location que les personnes citées ci-dessus. Les associations et les habitants de la commune de Foucherans bénéficient des mêmes tarifs de location. **S'il s'avère que cette location est effectuée pour le compte d'une autre personne, le tarif « personne extérieure » sera appliqué.**

#### **Fleurissement du village :**

Nous faisons appel à tous les bénévoles pour participer au fleurissement des massifs de la commune. Une réunion à lieu le **lundi 25 avril 2016 à 20 h 30 à la salle de conseil**. Toute personne intéressée peut y participer.

**La secrétaire**  
**Sophie BARTOLOZZI**